

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

2^e séance, 16^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Saint-Romuald**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 10 septembre 2013, à 17 h 30, au centre administratif, 1860, 1^{re} Rue, Saint-Romuald, **sous la présidence de Denise Poulin, présidente.**

Membres du comité exécutif présents :

Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif
Monsieur Pascal Léveillé, vice-président du comité exécutif
Madame Gisèle Beaulieu, commissaire
Madame Pascale Bélanger, commissaire
Monsieur Léopold Castonguay, président du conseil des commissaires
Monsieur Michel Chabot, commissaire
Monsieur Éric Tardif, commissaire

Membres du comité exécutif absents :

Madame Jo-Anne Massé, commissaire-parent
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent

Membre du conseil des commissaires présent :

Monsieur François Caron, vice-président du conseil des commissaires

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Benoît Langlois, directeur général adjoint
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Dany Deschênes, directeur adjoint en remplacement de monsieur Richard Dion, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire par la présidente

Après un moment de recueillement, la présidente déclare la séance ordinaire du comité exécutif en date du 10 septembre 2013 ouverte à 17h33.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

CE-13-14-005

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Chabot et résolu :

DE RETIRER les points 2.2 – Contrat de gré à gré pour l'achat d'équipement Apple et 3.2 – Information concernant une situation litigieuse, et

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par la présidente
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2013 – Décision
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Mot de la présidente
- 1.8 Interventions du public

2.0 Décisions

- 2.1 École de la Clé-d'Or – Travaux de démolition – Adjudication de contrat

3.0 Information

- 3.1 Liste des chèques émis - Information

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des commissaires

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

Monsieur Jérôme Demers arrive. Il est 17 h 35.

CE-13-14-006

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2013 - Décision

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2013, a été transmis à tous les membres du comité exécutif le 5 septembre 2013,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2013, et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.6 Correspondance

Aucune correspondance

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

1.7 Mot de la présidente

Madame Denise Poulin, présidente du comité exécutif, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

1.8 Interventions du public

Aucune intervention

2.0 DÉCISIONS

CE-13-14-007

2.1 École de la Clé-d'Or – Travaux de démolition – Adjudication de contrat

ATTENDU l'incendie qui a détruit le secteur ouest de l'École de la Clé-d'Or le 8 août dernier;

ATTENDU la nécessité à procéder rapidement aux travaux de démolition et de nettoyage de la zone incendiée afin de préserver l'intégrité du bâtiment;

ATTENDU l'article 13 alinéa 1 de *la Loi sur les contrats des organismes publics* qui stipule :

« Un contrat comportant une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public prévu à l'article 10 peut être conclu de gré à gré dans l'un ou l'autre des cas suivants:

1° lorsqu'en raison d'une situation d'urgence, la sécurité des personnes ou des biens est en cause; »

ATTENDU la recommandation du MELS à procéder rapidement aux travaux de démolition et d'octroyer le contrat de gré à gré à une firme compte tenu du degré d'urgence et ce, en vertu de l'article 13 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation #INV130826-01 par lequel la Commission scolaire des Navigateurs requérait des soumissions auprès de trois entrepreneurs pour des travaux de démolition à l'École de la Clé-d'Or;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 5 septembre 2013 ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert au document joint;

ATTENDU l'analyse des soumissions réalisée par la firme Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu & associés, architectes,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Léopold Castonguay et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs adjuge à l'entreprise *Constructions Jacques Dubois & fils inc.* le contrat de travaux de démolition à l'École de la Clé-d'Or au montant de 208 700,00 \$, taxes non incluses, celle-ci ayant présenté la soumission la plus basse jugée conforme;

QUE la présidente du comité exécutif, madame Denise Poulin, ainsi que la directrice générale, madame Esther Lemieux, soient autorisées à signer tout document résultant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du comité exécutif
Commission scolaire des Navigateurs**

3.0 INFORMATION

3.1 Liste des chèques émis – Information

Du 1^{er} juin 2013 au 30 juin 2013

Chèques portant les numéros 151744 à 154018

Du 1^{er} juillet 2013 au 24 août 2013

Chèques portant les numéros 154020 à 156025

La liste des chèques émis a été déposée dans l'intranet de la Commission scolaire des Navigateurs avec un accès réservé aux membres du comité exécutif.

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des commissaires

Aucune question

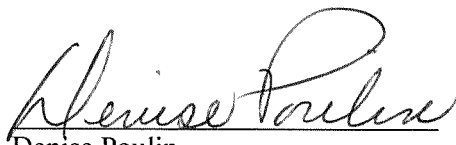
CE-13-14-008

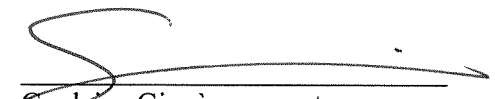
5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 07.

ADOPTÉE à l'unanimité


Denise Poulin
Présidente


Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale